

METTRE UN TERME À L'ENDETTEMENT DU QUÉBEC

**MÉMOIRE PRÉ-BUDGÉTAIRE SOUMIS AU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

NICOLAS GAGNON

FÉDÉRATION CANADIENNE DES CONTRIBUABLES

Table des matières

À propos de la Fédération canadienne des contribuables.....	2
Sommaire exécutif.....	3
Réduire les dépenses	5
Équilibrer le budget.....	7
Restructurer l'appareil gouvernemental du Québec.....	9
Réviser les programmes gouvernementaux.....	12
Nommer un directeur parlementaire du budget à l'Assemblée nationale.....	14
Réviser le Plan québécois des infrastructures.....	16
Stimulus fiscaux.....	18
Abolition du marché du carbone (SPEDE) et du FECC.....	20
Mettre fin à l'application de la TVQ sur certaines taxes.....	23
Remplacer les subventions aux entreprises.....	24
Législation pour protéger les contribuables.....	26
Conclusion.....	28

À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) est un organisme citoyen voué à la réduction des impôts, à la lutte contre le gaspillage et à la promotion d'une gouvernance responsable. Fondée en Saskatchewan en 1990, la FCC est née de la fusion de la Saskatchewan Taxpayers Association et de la Resolution One Association de l'Alberta, afin de créer une organisation nationale.

La FCC dispose d'un bureau fédéral à Ottawa ainsi que de bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les bureaux régionaux mènent des recherches et des activités de représentation adaptées à leur réalité provinciale, tout en agissant comme organisateurs régionaux pour des initiatives pancanadiennes.

Les équipes de la FCC répondent à des centaines de demandes d'entrevues médiatiques chaque mois, organisent des conférences de presse et publient régulièrement des communiqués, des commentaires, des analyses en ligne et des rapports afin de défendre les intérêts de leurs appuis.

Les représentants de la FCC participent à des événements publics, présentent des mémoires aux gouvernements, rencontrent des élus et organisent des pétitions, des campagnes et des activités de mobilisation citoyenne afin d'influencer les politiques publiques.

Tout contribuable canadien qui appuie la mission de la FCC peut devenir membre gratuitement et recevoir des courriels d'action ou l'infolettre. Les donateurs peuvent également recevoir la publication phare de la FCC, le magazine The Taxpayer, publié trois fois par année.

La FCC est indépendante de toute affiliation institutionnelle ou partisane. Ses employés, membres du conseil d'administration et représentants ne peuvent être membres d'un parti politique.

En 2023-2024, la FCC a recueilli 6,27 millions de dollars grâce à 74 472 dons. Les contributions versées à la FCC ne sont pas admissibles à un reçu pour don de charité aux fins de l'impôt, et l'organisation n'accepte aucun financement étranger.

Sommaire exécutif

Le Québec traverse une zone de fortes turbulences économiques, d'une ampleur rarement observée dans son histoire récente.

Après le choc de la pandémie et une inflation tenace amplifiée par les hausses de taux de la Banque du Canada, les contribuables québécois encaissent désormais les premières secousses de la guerre tarifaire opposant Ottawa à Washington.

Dans ce climat d'incertitude, près d'un Québécois sur neuf dépend encore mensuellement des banques alimentaires, alors que les finances publiques s'enlisent dans un déficit historique qui fragilise la capacité de l'État à assurer adéquatement ses missions fondamentales.

Le gouvernement du Québec doit enfin s'engager dans un véritable exercice de discipline budgétaire afin de rétablir l'équilibre des finances publiques, alléger la pression fiscale et préserver le pouvoir d'achat des familles.

La Fédération canadienne des contribuables met de l'avant un plan structuré et rigoureux pour y parvenir.

L'état des lieux est préoccupant. Pour l'exercice 2025-2026, le gouvernement prévoit emprunter 12,4 milliards de dollars.

S'il maintient son objectif de retour à l'équilibre budgétaire en 2029-2030, plusieurs institutions financières, dont le Mouvement Desjardins, évoquent déjà des compressions inévitables pour atteindre cette cible.

L'intention d'ajouter 9,5 milliards de dollars d'emprunts en 2026-2027 accentue encore la pression sur les finances publiques et réduit la marge de manœuvre future.

À cela s'ajoute l'abaissement de la cote de crédit du Québec par Standard & Poor's, passée de A+ à AA-, une première en plus de trois décennies. Cette décision risque d'alourdir les conditions d'emprunt du gouvernement et, ultimement, la facture refilée aux contribuables.

La dette brute de la province poursuit sa progression et devrait atteindre 256 milliards de dollars à la fin de l'exercice en cours, soit 10 milliards de plus que l'an dernier.

Si la tendance se maintient, elle grimpera à 276 milliards de dollars d'ici 2026, une augmentation de 20 milliards représentant environ huit pour cent.

À eux seuls, les paiements d'intérêts engloutissent 10 milliards de dollars cette année, des sommes colossales qui ne financent ni soins de santé, ni éducation, ni infrastructures.

Le défi du gouvernement consistera à dégager des économies substantielles pour rétablir une trajectoire financière soutenable, tout en mettant en place des mesures crédibles pour stimuler la croissance et soutenir les contribuables.

Selon ses propres projections, Québec prévoit emprunter 9,2 milliards de dollars en 2026-2027, même en tenant compte des mécanismes prévus par la Loi sur l'équilibre budgétaire et des versements au Fonds des générations.

C'est précisément ce déficit que le présent mémoire prébudgétaire vise à résorber, en proposant différents scénarios d'économies responsables et d'allégements fiscaux structurants.

La Fédération canadienne des contribuables formule les recommandations suivantes :

- Un plan d'urgence pour revenir à l'équilibre budgétaire
- Restructurer l'appareil gouvernemental du Québec en fonction de la croissance démographique
- Remplacer les subventions aux entreprises par des baisses d'impôt pour stimuler la croissance
- Réviser les programmes gouvernementaux afin de réduire les dépenses
- Abolir le marché de carbone du Québec et le FECC
- Mettre fin à l'application de la TVQ sur les taxes spécifiques
- Créer un directeur parlementaire du budget à l'Assemblée nationale
- Adopter une législation pour protéger les contribuables

Mesures budgétaires*	Économies budgétaires	Incitatifs fiscaux
Éliminer le marché du carbone		1,5 \$
Abolir le FECC («Fonds vert»)	1,8 \$	
Fin de la TVQ sur certaines taxes spécifiques		0,3 \$
Ajuster les dépenses en infrastructures à l'inflation	7,6 \$	
Remplacer les subventions aux entreprises par des baisses d'impôts	5,1 \$	5,1 \$
Restructurer l'appareil gouvernemental du Québec en fonction de la croissance démographique	6,2 \$	
Examen complet des programmes gouvernementaux	-	-
Total par catégorie	20,7 \$	6,9 \$

**en milliard de dollars CAD*

Réduction des dépenses

Identifier les sources potentielles d'économies dans les opérations gouvernementales afin de favoriser le retour à l'équilibre budgétaire

Le niveau élevé de la dette publique et les plans d'emprunt à long terme ont un impact négatif sur l'économie.

Les économistes qui ont étudié la question ont conclu que plus le niveau d'endettement est élevé – en particulier lorsque la dette brute dépasse 75 à 100 % du PIB – plus le niveau de croissance sera faible.^{1,2,3}

Cette situation est préoccupante dans le contexte canadien, où la dette publique brute équivalait à 129 % du PIB au deuxième trimestre de 2025.⁴

À de tels niveaux, la dette publique élevée freine notre économie, ce qui se traduit par une baisse du nombre d'emplois, une croissance salariale plus faible et un marché local incapable d'atteindre son plein potentiel.

Le Québec n'est pas à l'abri de ce problème. Selon les estimations du gouvernement, la dette brute du gouvernement provincial équivalait à 42,4 % de l'économie de la province au 31 mars 2025. Si la tendance se poursuit, ce pourcentage passera à 46,5 % d'ici 2028.

Lorsque l'on ajoute la dette des administrations locales et fédérales, le niveau d'endettement atteint rapidement un point où il a un effet néfaste sur la croissance.

Compte tenu de la dette brute du gouvernement de **256 milliards de dollars**, la seule annonce par Standard & Poor's d'une dégradation de la cote de crédit signifie que les contribuables devront payer **450 millions** de dollars supplémentaires en intérêts au cours de la prochaine décennie.

Selon les conclusions de la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke dans son *Panorama des finances publiques du Québec 2025*, le plan de retour à l'équilibre repose sur une forte baisse de la croissance des dépenses : les dépenses devront passer d'un taux de croissance annuel moyen de 5,9 % au cours de la dernière décennie à seulement 1,7 % en moyenne entre 2025-2026 et 2029-2030.

Le dernier rapport indique clairement que les recettes n'augmenteront pas assez rapidement pour suivre le rythme des dépenses.

Il est évident que le Québec doit maîtriser sa dette. La meilleure façon d'y parvenir est de réduire les dépenses.

¹https://www.mercatus.org/system/files/de_rugy_and_salmon_-_policy_brief_-_debt_and_growth_a_decade_of_studies_-_v1.pdf

² <https://publications.iadb.org/publications/english/document/Government-Debt-and-Economic-Growth.pdf>

³ <https://www.cairn.info/revue-economique-2011-6-page-1015.htm>

⁴ https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3810023701&utm_

Les économistes ont étudié les différents types de stratégies utilisées par les gouvernements pour rétablir l'équilibre budgétaire et leur effet sur l'économie locale. Leurs recherches ont montré que les plans basés sur des réductions des dépenses ont un impact économique plus positif que ceux basés sur des augmentations d'impôts.^{5,6,7}

Dans certains cas, comme au Canada et en Espagne dans les années 1990, les efforts visant à rétablir l'équilibre budgétaire, fondés principalement sur des réductions des dépenses, ont conduit à une croissance économique plus forte.⁸

Ces plans rassurent les investisseurs quant au fait que leurs impôts n'augmenteront pas soudainement pour couvrir les dépenses excessives du gouvernement.

Dans cette optique, la série de recommandations suivante suggère au gouvernement du Québec de réduire les dépenses dans certains secteurs et d'utiliser un certain nombre d'outils pour identifier les sources d'économies afin d'équilibrer le budget, de réduire la dette et de financer des réductions d'impôts pour stimuler l'économie locale.

⁵ <https://www.nber.org/system/files/chapters/c10973/c10973.pdf>

⁶ <https://www.econstor.eu/dspace/bitstream/10419/106147/1/815406657.pdf>

⁷ https://www.mercatus.org/system/files/deRugy_RelativeEffects_v1.pdf

⁸ https://www.researchgate.net/publication/338269692_Austerity_When_It_Works_and_When_It_Doesn't

Équilibrer le budget

Un plan d'urgence pour rééquilibrer les finances publiques

Selon le budget 2025-2026, la dette brute du Québec atteindra 320 milliards de dollars d'ici [2029-2030](#). Cela représente une augmentation de 120 milliards de dollars depuis le [budget 2019-2020](#).

En une décennie, la dette aura augmenté de 60 %.

Le gouvernement du Québec a terminé son exercice financier de 2024-2025 avec un déficit budgétaire de [7,6 milliards de dollars](#). Pour l'exercice financier en cours, ce déficit s'élève désormais à [12,4 milliards de dollars](#).

Bien que le gouvernement ait réitéré son intention d'équilibrer le budget du Québec d'ici [2029-2030](#), il prévoit toujours un déficit de 4 milliards de dollars pour [2028-2029](#).

Pour équilibrer son budget d'ici 2026-2027, le gouvernement doit trouver 9,5 milliards de dollars d'économies.

L'accumulation de la dette provinciale entraîne des coûts importants pour les contribuables et réduit la marge de manœuvre du gouvernement dans l'établissement de ses priorités en matière de dépenses.

La dette publique est similaire à la dette des ménages : plus on dépense d'argent en frais d'intérêt, moins il en reste pour les besoins essentiels.

Économiser pendant les périodes calmes permet de traverser les turbulences lorsque l'économie ralentit.

Les paiements d'intérêts sur la dette coûteront environ 9,7 milliards de dollars au Québec en 2025-2026.

Au cours des cinq prochaines années, les intérêts sur la dette nous coûteront [55,6 milliards de dollars](#).

Combien représentent 9,7 milliards de dollars ? Près de 808 millions de dollars par mois.

Cet argent pourrait servir à réduire les impôts des Québécois, à rénover des écoles délabrées ou à construire trois nouveaux super-hôpitaux comme le [CHU de Québec](#).

Standard & Poor's a elle-même reconnu que le plan du gouvernement visant à rétablir l'équilibre budgétaire manquait de [crédibilité](#).

Nous demandons au ministre des Finances de présenter un plan cohérent qui réduit réellement les dépenses publiques.

Tableau: Évolution de la dette brute par rapport à son coût, 2024-2030

Année financière	Service de la dette (G\$)	Dette brute (G\$)
2024-2025	9,9	246
2025-2026	10,2	256
2026-2027	10,3	276
2027-2028	11,2	294
2028-2029	11,6	309
2029-2030	11,7	316

Source: Le point sur la situation économique et financière du Québec, automne 2025

Restructurer l'appareil gouvernemental du Québec en fonction de la croissance démographique

Économies estimées : 6,2 milliards de dollars

Lors des élections provinciales de 2018, le premier ministre François Legault a promis aux Québécois de supprimer 5 000 emplois dans la fonction publique, soit 1 % des effectifs gouvernementaux de l'époque.⁹

Lorsque le gouvernement actuel est entré en fonction en 2018, le gouvernement du Québec employait au total 499 074 équivalents temps plein¹⁰.

Selon son dernier budget, le gouvernement estime que 608 793 équivalents temps plein seront employés par le gouvernement du Québec au 31 mars 2025.¹¹

La réduction promise de 5 000 fonctionnaires a été reléguée aux oubliettes.

Le gouvernement compte 109 719 fonctionnaires de plus sur sa liste de paie qu'en 2018-2019, y compris les employés des ministères, du secteur public et du secteur parapublic.

Plus de 41 % de cette augmentation concerne des postes administratifs. Huit pour cent sont des postes de direction.

Les enseignants et les infirmières ont vu leurs effectifs augmenter respectivement de 13,8 % et 15,6 %, soit une augmentation combinée de 21 416 personnes, ce qui représente 19,5 % de la croissance totale du personnel de première ligne.

L'augmentation de la taille de l'administration publique ces dernières années n'a pas concerné les secteurs de la santé et de l'éducation, mais le personnel administratif.

Comme l'a déclaré le premier ministre il y a quelques années¹² : « C'est de la bureaucratie. Ce sont des gens qui rédigent des rapports à l'intention d'autres personnes qui rédigent des rapports et qui, en fin de compte, mettent en œuvre les budgets définis en détail par les ministres à Québec. »

*« C'est la bureaucratie. Ce sont des gens qui rédigent des rapports à l'intention d'autres personnes qui rédigent des rapports et qui, en fin de compte, mettent en œuvre les budgets détaillés par les ministres à Québec. »
- François Legault, premier ministre du Québec*

⁹<https://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201808/28/01-5194447-la-caq-veut-couper-5000-postes-dans-la-fonction-publique.php>

¹⁰https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/21-22/1-Strategie_de_gestion_des_depenses_et_renseignements_supplementaires.pdf

¹¹https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/1_Strategie_gestion_dpenses.pdf

¹²<https://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201808/28/01-5194447-la-caq-veut-couper-5000-postes-dans-la-fonction-publique.php>

Le gouvernement a récemment annoncé son intention de supprimer 2 000 emplois dans la fonction publique au cours de l'année prochaine, en plus d'envisager un scénario dans lequel 6 000 emplois pourraient être supprimés au cours des trois prochaines années.

Bien que cet effort soit louable, il est difficile de croire que cela suffira à rationaliser l'appareil bureaucratique.

En fait, le poids de la bureaucratie sur les finances publiques a considérablement augmenté ces dernières années.

Le coût total de la rémunération des fonctionnaires est passé de 44 milliards de dollars à 64 milliards de dollars en seulement sept ans, soit une augmentation de 43 %, presque deux fois plus rapide que l'inflation sur la même période.

Aucun autre poste budgétaire n'a atteint un niveau comparable.

Dans l'intérêt des gains de productivité, le gouvernement doit envisager des réductions plus importantes dans la fonction publique afin qu'elle évolue au même rythme que la population.

La fonction publique a connu une croissance de près de 24 % au cours des sept dernières années.

Au cours de la même période, la population du Québec n'a augmenté que de 10 %.

Si la fonction publique avait augmenté au même rythme que la population, elle compterait aujourd'hui 548 981 équivalents temps plein, soit 59 812 de moins qu'à l'heure actuelle.

Afin de rétablir la viabilité des finances publiques, nous recommandons au gouvernement du Québec de procéder à un examen approfondi de la structure de son effectif, tant dans la fonction publique que dans le secteur parapublic, afin d'éliminer les 59 100 postes qui n'auraient jamais été créés si la croissance de l'appareil administratif avait simplement suivi celle de la population.

Cette restructuration de l'effectif permettrait au gouvernement d'économiser près de 6,2 milliards de dollars en rémunération totale.

Compte tenu du temps nécessaire pour une telle réduction, il est recommandé de maximiser l'élimination des postes par attrition, en tenant compte des départs à la retraite.

Il est également recommandé de cibler la catégorie la plus importante au sein de la main-d'œuvre gouvernementale, à savoir le personnel de bureau, le personnel technique et assimilé, ainsi que le personnel d'encadrement (gestionnaires), dont le nombre combiné cette année est de 272 267 ETC¹³, soit 45 % de l'effectif total.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement doit également étendre et maintenir le gel des embauches dans la fonction publique, en vigueur depuis le 1er novembre 2024, à toutes les sociétés d'État, y compris Hydro-Québec.

¹³https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budget/s/2025-2026/1_Strategie_gestion_dpenses.pdf

Cette réduction des effectifs va de pair avec la révision des programmes gouvernementaux (voir la section suivante), et elle nécessite un examen de tous les programmes de tous les ministères et départements des sociétés d'État.

Au final, cela permettrait aux contribuables d'économiser 6,2 milliards de dollars par an, sur la base des niveaux de dépenses pour l'exercice 2025-2026.

Réviser les programmes gouvernementaux dans le but de réduire les dépenses

Économies estimées : inconnues

On dit souvent que la bureaucratie se développe pour répondre aux besoins croissants de la bureaucratie.

Les dépenses consolidées du portefeuille (y compris le service de la dette) ont augmenté de 59,3 milliards de dollars depuis 2018, soit 57,5 %.¹⁴¹⁵

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025-2026 (prévisions)
Dépenses de portefeuille	106,4	114,3	126,8	135,9	147,3	151,5	161,3	165,7

Source : Gouvernement du Québec, ministère des Finances, tous les chiffres sont en milliards.

Le dernier examen complet des programmes gouvernementaux a été réalisé en août 2015. Cela a permis au Québec de revenir à un budget équilibré la dès l'année suivante.

Compte tenu de l'ampleur de ses déficits, nous recommandons au gouvernement de procéder à un examen complet de ses programmes ministériels, en s'inspirant d'exercices similaires réalisés dans le passé.

Dans le cadre de ses efforts pour rétablir l'équilibre budgétaire dans les années 1990, le gouvernement du premier ministre Jean Chrétien a identifié les meilleures pratiques pour mener un examen des programmes. Cet examen était exhaustif et appliquait six critères¹⁶ à chaque dépense :

1. Sert-elle l'intérêt public ?
2. L'intervention du gouvernement est-elle nécessaire ?
3. S'agit-il d'un rôle approprié pour ce niveau de gouvernement ?
4. Un partenariat public-privé est-il possible/souhaitable ?
5. Existe-t-il un moyen d'être plus efficace ?
6. Les contribuables peuvent-ils assumer ces dépenses ?

Les économies identifiées grâce à ce processus ont permis de réduire les dépenses de 9,8 milliards de dollars, soit 18,9 %¹⁷ des dépenses fédérales à l'époque.¹⁸

Le processus d'examen des programmes a permis au gouvernement fédéral d'équilibrer le budget en 1997-1998 et de rembourser plus de 100 milliards de dollars de dette avant la

¹⁴ https://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2018-2019.pdf

¹⁵ https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf

¹⁶ https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

¹⁷ https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

¹⁸ http://www.rbc.com/economics/economic-reports/pdf/canadian-fiscal/prov_fiscal.pdf

récession de 2008. Cela a réduit la proportion des recettes fiscales utilisées pour couvrir les paiements d'intérêts sur la dette, qui est passée de 30 % en 1996-1997 à 13 % en 2008-2009.¹⁹

Ces économies ont également apporté un allègement fiscal important aux contribuables, en réduisant la TPS, l'impôt sur le revenu des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers, et en permettant la création du CELI comme moyen de stimuler l'épargne des ménages.²⁰

Actuellement, le gouvernement du Québec prévoit que sa dette nette atteindra 279 milliards de dollars²¹ d'ici mars 2026, soit une augmentation de 21 milliards de dollars (8,2 %) en un an.

Les paiements d'intérêts coûteront 9,7 milliards de dollars aux contribuables québécois cette année.²²

Le gouvernement du Québec doit revoir ses programmes dans le but de réduire les dépenses afin d'assurer la viabilité à long terme de ses finances, en utilisant les six critères élaborés par le gouvernement fédéral dans les années 1990.

¹⁹ https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

²⁰ https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

²¹ https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf#page=397

²² https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf#page=27

Nommer un directeur parlementaire du budget à l'Assemblée nationale

Économies estimées : inconnues

Les Québécois paient les impôts les plus élevés en Amérique du Nord et méritent de savoir exactement comment leur argent est dépensé.

Quand verront-ils le retour sur leur investissement ? Quels sont les risques ? Les dépenses en valent-elles la peine ? Ce sont là des questions auxquelles les contribuables méritent des réponses, sans aucune partisanerie.

Or, les Québécois ne disposent pas d'un organisme non partisan pour leur fournir ces informations cruciales.

Le directeur parlementaire du budget (DPB), un organisme non partisan, répond à ces questions à Ottawa depuis 2006. Afin de renforcer la confiance des Québécois dans nos institutions et notre gouvernement, l'Assemblée nationale a besoin d'un tel directeur.

Un DPB pourrait fournir au Parlement une analyse indépendante de l'état des finances du pays, des tendances économiques et des estimations des coûts des programmes adoptés par le gouvernement. Il pourrait s'agir d'une copie conforme de son homologue fédéral.

Il faut rappeler que le directeur parlementaire à Ottawa a joué un rôle crucial ces dernières années.

C'est grâce à lui que nous savons que près d'un tiers des dépenses fédérales pendant la pandémie – près de 204 milliards de dollars – n'avaient rien à voir avec la COVID-19.

Plus récemment, nous avons appris qu'il faudrait 23 ans, et non cinq, pour que les 28 milliards de dollars de subventions accordées à Stellantis et Volkswagen permettent à leurs usines d'atteindre la rentabilité.

Grâce au DPB, le Québec a également appris que la subvention de 3 milliards de dollars que le gouvernement voulait offrir à Northvolt n'aurait pas été amortie avant 2037. Il s'agissait là d'une information cruciale qui n'avait pas été divulguée auparavant.

Ironiquement, c'est grâce au directeur parlementaire du budget à Ottawa que les Québécois sont informés du risque que prend le gouvernement du Québec avec leurs impôts.

Notre province ne manque certainement pas de questions qui nécessitent un examen minutieux par un organisme neutre.

N'oublions pas que le Québec est en tête du classement en matière de dépassements de coûts pour ses projets.

Pourquoi le coût du démantèlement du stade olympique s'élèverait-il à près de [2 milliards de dollars](#) ? Un coût aussi astronomique mérite une enquête approfondie, d'autant plus que le gouvernement s'engage à dépenser plus de 870 millions de dollars pour rénover le stade.

De plus, aucune étude indépendante n'a été réalisée pour évaluer les coûts d'un troisième lien entre Lévis et Québec.

Sans parler des nombreux projets informatiques qui ont connu des dépassements de coûts importants, tels que [SIFARH](#), [DSN](#), [SAAQclic](#) et [Arrima](#). L'intervention du DPB sur ces projets aurait pu alerter les parlementaires et le public avant que les dépassements de coûts ne se multiplient.

Alors que le gouvernement fédéral a déjà estimé le coût de cette transition, sur la base de sa propre réglementation, à près de 300 milliards de dollars d'ici 2040²³, le gouvernement du Québec, qui applique une réglementation similaire, n'a pas estimé l'impact budgétaire ou économique.

Il convient également de noter que la création d'un DPB provincial a réuni tous les membres de l'Assemblée nationale en 2019, lorsqu'une [motion](#) proposée par une coalition de partis d'opposition a été adoptée à l'unanimité pour créer ce poste.

Il convient également de noter que le rôle du BGP à Ottawa a été élargi en [2017](#) pour inclure une évaluation non partisane du coût des programmes proposés pendant les campagnes électorales.

Un DPB provincial serait certainement utile lors des élections provinciales, aidant les Québécois à comprendre le coût réel des promesses qui leur sont faites.

Le directeur parlementaire du budget est un organisme crucial à Ottawa, et nous ne pouvons ignorer le fait qu'un tel rôle aurait un impact tout aussi important sur la politique québécoise.

Les contribuables québécois méritent d'avoir un organisme de surveillance qui veille sur leur portefeuille.

²³<https://financialpost.com/commodities/energy/electric-vehicles/canada-ev-transition-cost-300-billion-2040#:~:text=Canada's%20electric%2Dvehicle%20transition%20could,released%20by%20Natural%20Resources%20Canada>.

Indexer la croissance du Plan d'infrastructure du Québec à l'inflation

Économies estimées : 7,6 milliards de dollars

Au Québec, le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035 totalise 164 milliards de dollars, un plan décennal qui représente une augmentation de 7,2 % (+11 milliards de dollars) par rapport à l'année précédente et d'environ 63 % par rapport au plan de 100 milliards de dollars adopté en 2018.

Cette croissance rapide dépasse de loin celle de l'économie québécoise, accentuant le déséquilibre entre la capacité de paiement et le rythme des investissements.

Les projections prévoient un ralentissement du PIB nominal à environ 3,4 % en 2025-2026, après un taux de 5,3 % en 2024-2025.

La richesse collective croît donc beaucoup plus lentement que les investissements publics dans les infrastructures, un écart structurel qui ne peut se creuser indéfiniment sans poser de risques pour les finances publiques.

L'inflation sectorielle et les pénuries de main-d'œuvre aggravent encore la situation. Les secteurs du génie civil et de la construction sont confrontés à une pénurie chronique de main-d'œuvre, combinée à une forte augmentation des coûts des matériaux, ce qui entraîne une augmentation des dépassements de coûts et des retards.

Chaque dollar investi permet d'acheter moins d'infrastructures qu'en 2018, transformant plusieurs projets urgents en entreprises financièrement risquées.

Les taux d'intérêt rendent également les investissements publics plus coûteux. Les documents budgétaires montrent qu'une augmentation d'un point de pourcentage des taux d'intérêt augmente les coûts du service de la dette d'environ 496 millions de dollars par an.

Les charges d'intérêt de la dette approchant déjà les 10 milliards de dollars par an, ralentir le rythme du PQI est l'un des moyens les plus rapides d'alléger la pression financière.

Le PQI comprend trois types de projets : l'entretien, la modernisation et l'expansion.

Près de 96,7 milliards de dollars, soit 65 %, sont consacrés à l'entretien, contre 52,4 milliards de dollars pour les ajouts ou les améliorations.

Une partie importante des projets d'expansion peut donc être reportée sans incidence immédiate sur les services.

Le prolongement de l'avenue Souigny à Montréal, qui a été abandonné afin de recentrer les ressources sur l'entretien, en est un exemple concret.

Les autorités reconnaissent également les limites de la capacité de construction. Le PQI indique que certains investissements doivent être recentrés afin de respecter la capacité de payer des contribuables et d'éviter une surchauffe du marché.

« Afin d'assurer la durabilité et la sécurité des infrastructures, d'améliorer la fluidité du trafic sur l'ensemble du territoire et de promouvoir la mobilité durable, le gouvernement doit recentrer ses investissements dans le secteur du réseau routier, tout en respectant la capacité de payer des contribuables. »

- Plan québécois des infrastructures 2025-2035

Certaines interventions devront être échelonnées et davantage d'espace devra être réservé aux petites et moyennes entreprises. Cette approche vise à stabiliser les prix et à alléger la pression sur un marché déjà saturé.

Enfin, l'inflation globale n'était que de 2,4 % en 2024. Si l'augmentation du PQI avait été alignée sur ce niveau plutôt que sur 7 %, le gouvernement aurait économisé environ 7,3 milliards de dollars l'année dernière.

Pour l'année prochaine, une indexation de 2,4 % au lieu de 7 % représenterait une économie de 7,6 milliards de dollars.

Ces économies annuelles de 7 à 8 milliards de dollars permettraient au Québec de se rapprocher considérablement de l'élimination du déficit de 9,5 milliards de dollars prévu pour 2026-2027, sans augmenter les impôts ni réduire les services publics.

L'ajustement du rythme du PIQ est donc un impératif budgétaire. En alignant les investissements sur la capacité économique, en tenant compte de l'inflation sectorielle et des contraintes de main-d'œuvre, le gouvernement peut stabiliser ses finances tout en préservant l'intégrité et la qualité des infrastructures essentielles.

Stimulus fiscaux

Dans son discours d'ouverture de la [43e session législative](#), le premier ministre François Legault a souligné à juste titre l'importance de créer de la richesse afin que le Québec puisse réduire son écart de richesse avec le reste du pays.

Il a également réitéré l'engagement de son gouvernement à respecter les allègements fiscaux promis lors des dernières élections.

En marge de son discours à l'ouverture du Parlement en septembre 2025, le premier ministre a réitéré l'importance d'offrir un gouvernement plus efficace aux Québécois, tout en promettant d'alléger leur fardeau fiscal.

La Fédération canadienne des contribuables a salué [la réduction d'un point de pourcentage de l'impôt](#) pour les deux premières tranches d'imposition, telle qu'annoncée par le gouvernement dans son dernier budget.

Cet allègement fiscal très attendu permettra aux Québécois d'économiser jusqu'à 814 \$ sur leur facture fiscale cette année.

La FCC se réjouit également de la décision du gouvernement d'éliminer le mécanisme de prix plancher de l'essence, une autre mesure recommandée depuis longtemps par notre organisation qui permettra aux consommateurs de bénéficier de prix plus bas à la pompe.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour rappeler au gouvernement du Québec qu'il s'est fixé un délai de 15 ans pour combler l'écart de richesse [de 10 %](#) qui existe actuellement entre le Québec et l'Ontario.

Pour y parvenir, le gouvernement a identifié l'augmentation de la productivité comme le principal levier.

Et dans l'espoir d'accroître la productivité, le gouvernement a identifié trois domaines d'action prioritaires :

1. Stimuler la productivité des entreprises
2. Soutenir la création d'emplois
3. Maintenir la croissance de l'économie québécoise

En réduisant le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, le gouvernement du Québec peut atteindre ses deux objectifs : protéger le pouvoir d'achat des Québécois et soutenir la croissance de l'économie québécoise.

Il existe une abondante littérature économique^{24,25,26,27,28} qui démontre clairement le lien entre la réduction du fardeau fiscal et la croissance économique. Étant donné que les Québécois ont le

²⁴ <https://academic.oup.com/qje/article-abstract/133/4/1803/4880451?redirectedFrom=fulltext>

²⁵ <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/pol.20170241&&from=f>

²⁶ https://www.nber.org/system/files/working_papers/w20753/w20753.pdf

²⁷ <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/701424>

²⁸ <https://www.jstor.org/stable/41789231>

fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du Nord, soit 38,9 % du PIB, il est urgent de stimuler l'économie québécoise.

Les recommandations présentées dans cette section porteront donc principalement sur la réduction du fardeau fiscal des Québécois afin d'accroître la prospérité de la province.

Abolition du marché du carbone (SPEDE) et du FECC

Abolir le marché du carbone : stimulus fiscale estimée à 1,5 milliard de dollars

Abolir le Fonds vert : économie budgétaire estimée à 1,8 milliard de dollars

Le Québec est actuellement la seule province canadienne à maintenir une taxe sur le carbone sur les carburants, alors que le gouvernement fédéral et toutes les autres provinces ont choisi d'abolir leurs propres mécanismes.

Depuis le 1er avril 2025, la taxe fédérale sur l'essence et le diesel a été réduite à zéro dans tout le pays, sauf au [Québec](#).

Cette situation crée un écart fiscal sans précédent, les Québécois étant les seuls à supporter une taxe sur l'énergie dont le reste du Canada est exempté.

Cette exception fiscale augmente le coût de la vie, exerce une pression sur les entreprises et nuit à la vitalité de secteurs clés tels que les transports, l'agriculture et les entreprises locales.

Au Québec, la taxe sur le carbone prend la forme du Système de plafonnement et d'échange (SPEDE), un marché lié à celui de la Californie.

Bien que ce mécanisme soit rarement compris par le grand public, son effet économique est clair : le coût des crédits est directement intégré au prix du carburant, ce qui équivaut à une taxe.

Le prix à la pompe au Québec est l'un des plus élevés du pays en termes de composante fiscale. Par exemple, au 31 juillet 2025, la part « taxes + tarification du carbone » dépassait en moyenne **45 cents** par litre.

Pour un ménage moyen utilisant une mini-fourgonnette, cela équivaut à plusieurs centaines de dollars de coûts supplémentaires par an.

Alors que toutes les autres provinces ont vu leurs taxes diminuer en 2025, le Québec est devenu la seule juridiction où le coût du carburant a continué d'augmenter.

Les recettes du SPEDE sont importantes. Depuis sa création, le système de tarification du carbone a généré plus de **9,5** milliards de dollars pour le gouvernement du Québec.

Ces montants sont perçus sans remboursement aux ménages, contrairement au système fédéral aboli.

Cette taxe contribue directement à l'érosion du pouvoir d'achat à un moment où l'inflation des prix des denrées alimentaires et du logement exerce déjà une pression importante sur les familles.

Les agriculteurs sont particulièrement touchés par cette taxe. Leurs activités dépendent de combustibles et d'intrants énergétiques qui ne peuvent être réduits, tels que le diesel, le propane et le gaz naturel.

Contrairement à leurs homologues d'autres provinces, les agriculteurs québécois ne bénéficient d'aucune exemption ni remise.

L'Union des producteurs agricoles estime que plus de **480 millions de dollars** ont été prélevés sur le secteur depuis 2015 dans le cadre de la tarification du carbone. Cette surtaxe réduit directement les marges d'exploitation, compromet la rentabilité et nuit à la compétitivité de la production locale.

Les camionneurs sont également désavantagés. Depuis la suppression de la taxe fédérale, le diesel coûte jusqu'à **25 cents** de plus **par litre** au Québec que dans les provinces voisines.

Cette différence incite les transporteurs à faire le plein à l'extérieur du Québec chaque fois que cela est possible. Pour certains camions lourds, les économies réalisées par ravitaillement dépassent **100 \$**.

Les entreprises québécoises perdent un avantage concurrentiel important, tandis que la province perd des revenus liés à la consommation de carburant. Pour les camionneurs indépendants, la différence annuelle peut être suffisamment importante pour affecter la survie de leur entreprise.

Les entreprises québécoises sont également touchées. Déjà soumises à une fiscalité lourde, elles sont les seules au pays à devoir absorber une taxe provinciale sur le carbone sans compensation.

Une consultation menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indique que **83 % des entreprises québécoises** estiment que la taxe sur le carbone augmente considérablement leurs coûts d'exploitation et réduit leur compétitivité.

Cette pression limite leur capacité à investir, à innover et à retenir leurs employés. Dans le contexte d'une guerre tarifaire, où la productivité et la compétitivité des entreprises québécoises sont menacées, une telle taxation ne sert pas leur cause.

Abolition du FECC

Les recettes provenant du SPEDE sont versées au Fonds d'électrification et de changement climatique (FECC, anciennement le Fonds vert), dont la gouvernance et l'efficacité ont été fortement critiquées par le **vérificateur général** et le commissaire au développement durable.

Malgré un solde disponible d'environ **1,8 milliard de dollars**, la gestion du Fonds reste problématique, tant en termes de responsabilité que d'évaluation des performances.

La distribution des subventions provenant du fonds soulève également d'importantes questions, en particulier lorsque de grandes multinationales très rentables en bénéficient. Parmi les **bénéficiaires** figurent :

- Diageo (Smirnoff, Guinness) : 29,4 millions de dollars

- Rio Tinto : près de 10 millions de dollars
- Molson : 2,5 millions de dollars
- Air Canada : plus de 1 million de dollars
- Glencore : 1,7 million de dollars

Plusieurs rapports soulignent l'absence de critères clairs, la difficulté d'évaluer l'impact environnemental réel des projets financés et le manque de cohérence entre les objectifs déclarés et les résultats mesurables.

Malgré un changement de nom, les problèmes de transparence persistent depuis plus d'une décennie.

Le maintien de la taxe sur le carbone au Québec crée un désavantage structurel unique au Canada. Elle augmente le coût de la vie, creuse les écarts fiscaux entre les provinces, pénalise les secteurs productifs et ralentit la croissance économique.

À l'inverse, la suppression du SPEDE permettrait d'alléger directement la charge financière des ménages, des agriculteurs, des camionneurs et des entreprises locales d'environ 1,5 milliard de dollars par an.

La fermeture du Fonds vert générerait environ 1,8 milliard de dollars d'économies supplémentaires et de redéploiement de fonds.

Les programmes de subventions connexes, tels que le programme Roulez Vert, pourraient ainsi être abolis, à l'instar du programme fédéral de crédit à l'achat de voitures électriques.

Ensemble, ces deux mesures constitueraient une relance économique sans frais pour les Québécois.

Nous recommandons donc la suppression complète du marché du carbone du Québec (SPEDE) et la suppression du Fonds pour l'électrification et le changement climatique dans le prochain budget.

Mettre fin à l'application de la TVQ sur les taxes spécifiques

Stimulus fiscal estimé : 263 millions de dollars

Lorsque les Québécois achètent des produits et des services assujettis à une taxe spécifique, comme l'alcool et le carburant, ils se retrouvent dans une situation où ils paient une taxe de vente sur le montant de la taxe incluse dans le prix de leur produit. Cela crée une situation connue sous le nom de « taxe sur la taxe ».

Ce phénomène de double imposition va à l'encontre du principe même de la taxe à la consommation, où ce n'est plus seulement le produit ou le service consommé qui est taxé, mais aussi la taxe initiale prélevée. Chaque année, ce phénomène coûte des centaines de millions de dollars aux Québécois, quel que soit leur niveau de revenu.

Afin de permettre une meilleure comparaison, l'exercice 2023-2024 a été choisi pour fournir une estimation plus précise des recettes générées par cette double imposition.

À titre indicatif, l'application de la taxe de vente du Québec sur certaines taxes a coûté 270 millions de dollars aux ménages québécois en 2023-2024.²⁹

Impôt	Recettes (en millions)
Taxe sur les carburants	2 135
Taxe sur les boissons alcoolisées	596
TOTAL	2 731
Recettes de la TVQ provenant de la double imposition :	272

Source : Comptes publics 2023-2024, volume 1 (en millions de dollars)

En 2024-2025, le gouvernement a perçu près de 2,7 milliards de dollars grâce à ses taxes spécifiques sur l'alcool et le carburant.³⁰ Ce montant comprend 272 millions de dollars de recettes provenant de la taxe de vente du Québec prélevée sur les taxes spécifiques.

Cette double imposition ne s'applique pas dans toutes les provinces canadiennes. Les citoyens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ne paient aucune taxe de vente provinciale sur leurs taxes spécifiques.³¹

Nous recommandons au gouvernement du Québec de calculer la taxe de vente du Québec sur le prix de vente avant d'appliquer ses taxes spécifiques. Nous estimons que cela permettrait aux contribuables québécois d'économiser 272 millions de dollars par an.

²⁹https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_v011-2023-2024.pdf

³⁰https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_v011-2024-2025.pdf

³¹ https://www.taxpayer.com/media/Rapport_Transparence_Fiscale_Pompe_27.pdf

Remplacer les subventions aux entreprises par une réduction de l'impôt sur les sociétés afin de stimuler la croissance

Impact estimé : 5,5 milliards de dollars d'économies budgétaires et 5,5 milliards de dollars en stimulus fiscal

Pour combler son écart de richesse avec l'Ontario, le gouvernement du Québec a choisi de se concentrer sur l'amélioration de la productivité.

Cela signifie soit créer des emplois à plus forte valeur ajoutée, soit trouver un moyen d'augmenter le taux de productivité et la valeur ajoutée des emplois existants. Dans les deux cas, cela nécessite de stimuler l'investissement privé.

Il est important de noter que les subventions, directes ou indirectes, ne sont pas l'outil le plus efficace dont disposent les gouvernements pour attirer les entreprises et contribuer à la création de nouveaux emplois.

Lorsque les chefs d'entreprise choisissent où délocaliser ou développer leurs activités, ils ont tendance à se préoccuper davantage de la rentabilité à long terme que de la disponibilité de subventions ponctuelles.³²

D'autres facteurs tels que la charge réglementaire, le niveau d'éducation de la main-d'œuvre, la disponibilité des infrastructures de transport et l'accès aux marchés ont un impact beaucoup plus important sur les décisions d'investissement que les subventions ponctuelles financées par les contribuables.³³

Les subventions sont, en quelque sorte, la cerise sur le gâteau pour les entrepreneurs qui ont déjà effectué une analyse coûts-avantages des différents emplacements viables pour leurs projets.

Des recherches économiques menées aux États-Unis n'ont révélé aucune relation statistiquement significative entre les subventions aux entreprises et la croissance économique ou le niveau du PIB par habitant.³⁴

Ce qui est clair, cependant, c'est que le taux d'imposition des sociétés, par rapport aux juridictions voisines et concurrentes, influe sur la productivité d'une entreprise et, en fin de compte, sur sa rentabilité et son taux de croissance.³⁵

Des taux d'imposition compétitifs attirent de nouvelles entreprises et les investissements directs qui les accompagnent.³⁶ En outre, des taux d'imposition plus bas réduisent le coût du capital pour les créateurs d'emplois, ce qui augmente leur capacité à réinvestir dans la croissance de leur entreprise.³⁷

³²https://www.mercatus.org/system/files/farren_and_philpot_-_policy_brief_-_amazon_hq2_the_story_so_far_-_v1.pdf

³³ <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/cohen-1.pdf>

³⁴ <https://medium.com/concentrated-benefits/florida-man-seeks-a-quarter-of-a-billion-dollars-6bb6fe36a96e>

³⁵ <https://www.oecd.org/mena/competitiveness/41997578.pdf>

³⁶ <https://www.oecd.org/mena/competitiveness/41997578.pdf>

³⁷ https://files.taxfoundation.org/legacy/docs/TaxFoundation_FF477.pdf

Taux généraux d'imposition des sociétés dans les principales provinces	
Juridiction	Taux général
Colombie-Britannique	12
Québec	11,5
Ontario	11,5
Moyenne des principales provinces	10,8
Alberta	8

Source : sites Web des gouvernements provinciaux

Dans son discours d'ouverture de la 43e session législative, le premier ministre François Legault a réitéré que la réduction de l'écart de richesse entre le Québec et l'Ontario restait l'une de ses priorités.

Le taux d'imposition des sociétés au Québec étant au même niveau que celui de l'Ontario, il est clair que cela ne contribue pas à réduire l'écart, mais plutôt à maintenir la disparité existante.

Le remplacement des subventions directes et indirectes aux entreprises par des réductions d'impôt sur les sociétés, d'une manière neutre sur le plan monétaire, présenterait un autre avantage : réduire les distorsions économiques associées aux mesures financières ciblées.³⁸

La reprise économique du Québec et son rattrapage par rapport à l'Ontario ne doivent pas reposer sur les espoirs de croissance de quelques secteurs ciblés, mais plutôt sur la croissance de tous les secteurs de son économie et la création d'emplois bien rémunérés qui y sont associés.

Selon nos calculs, la suppression des subventions aux entreprises permettrait aux contribuables d'économiser 5 milliards de dollars sur la base des comptes publics 2024-2025.^{39,40}

Pour que ces économies contribuent à stimuler l'économie québécoise, nous recommandons qu'elles s'accompagnent d'une réduction équivalente de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Cela représenterait une baisse de 1,9 point du taux applicable aux petites entreprises et une baisse de 5 points du taux général.⁴¹

Il est important de noter que cela ferait du Québec la province ayant le taux d'imposition des sociétés le plus attractif au Canada.

³⁸https://www.jec.senate.gov/public/_cache/files/fe2eafaa-f355-462f-b515-15ad4a8f5e74/the-inefficiency-of-targeted-tax-policies-april-1997.pdf

³⁹https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_vo1-2024-2025.pdf#page=104

⁴⁰https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_vo2-2024-2025.pdf#page=34

⁴¹<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/impots/impot-des-societes/declaration-de-revenus-des-societes/calcul-de-limpot-sur-le-revenu-dune-societe/>

Une loi pour protéger les contribuables

Stimulus fiscal estimé : inconnu

Les Québécois devraient être consultés avant que les politiciens n'augmentent leurs impôts.

Trop souvent, les élus et les fonctionnaires concoctent des hausses d'impôts sans consulter les contribuables.

Malheureusement, un vote tous les quatre ans ne suffit plus. Cependant, certaines juridictions ont trouvé une solution pour protéger les contribuables entre les élections.

Et si les contribuables pouvaient voter lors d'un référendum chaque fois que leur gouvernement propose une nouvelle taxe ou une augmentation d'impôt ?

Cela semble-t-il révolutionnaire ? C'est pourtant ainsi que fonctionne une loi sur la protection des contribuables.

Lors des élections de 2018, le premier ministre François Legault a exprimé son intention d'alléger le [fardeau fiscal](#) des contribuables.

Six ans plus tard, après [avoir harmonisé les taxes scolaires](#), plafonné [les taux gouvernementaux](#) et [réduit les impôts](#), il est temps pour M. Legault de réfléchir à son héritage politique auprès des contribuables.

C'est le meilleur moyen de garantir que les futurs gouvernements ne videront pas les poches des contribuables dès leur entrée en fonction.

Cette législation est absolument nécessaire au Québec. Certains politiciens estiment que les contribuables ne paient pas assez, et notre province a un passé de trahison fiscale.

Les politiciens cachent leur intention d'augmenter les impôts jusqu'à ce qu'ils soient élus. Ils profitent même des réductions d'impôts accordées par d'autres paliers de gouvernement pour imposer des augmentations.

Par exemple, le gouvernement de Jean Charest a augmenté [la TVQ](#) à deux reprises en réponse à la réduction de la TPS. Ces augmentations ne faisaient pas partie de leur programme électoral, mais elles ont tout de même été mises en œuvre.

Entre 2008 et 2012, la TPS est passée de 7 % à 5 %. Pour compenser, Charest a d'abord augmenté la TVQ de 7,5 % à 8,5 % en [2011](#), puis à [9,5 % en 2012](#).

Avec une loi sur la protection des contribuables, Charest aurait été tenu d'organiser un référendum avant d'augmenter la TVQ à deux reprises.

Ce problème n'est pas propre au Québec, car plusieurs provinces canadiennes ont imposé des hausses d'impôts surprises sans consulter les électeurs.

Au Québec, Legault doit veiller à protéger le portefeuille des contribuables à long terme afin de préserver son héritage politique.

Son gouvernement devrait adopter une législation solide empêchant les politiciens d'augmenter les impôts sans l'accord des électeurs.

Pour l'instant, le gouvernement de cette législature a évité de puiser dans les poches des contribuables. Il a [réduit l'impôt sur le revenu d'un point de pourcentage](#) pour les deux premières tranches, à compter de juillet 2023.

Plusieurs partis politiques se sont opposés à cette réduction. Une loi sur la protection des contribuables les empêcherait de revenir en arrière s'ils formaient un gouvernement.

Le Canada dispose d'un modèle de réussite dans ce domaine : [l'Alberta](#).

L'Alberta dispose d'une législation qui empêche tout gouvernement d'augmenter les impôts sans l'approbation des électeurs par référendum. Cette législation a empêché l'introduction d'une taxe de vente provinciale.

Le Manitoba dispose également depuis deux décennies d'une loi de protection des contribuables qui exige la tenue d'un référendum pour toute augmentation de l'impôt sur le revenu, de la taxe de vente ou des charges sociales.

Lorsque l'ancien premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, a contourné cette [loi](#) pour augmenter la taxe de vente provinciale, il a été battu à plate couture lors des élections suivantes.

Legault devrait s'inspirer de l'Alberta et du Manitoba et adopter une loi qui punirait les politiciens qui tentent d'augmenter les impôts sans le soutien du public.

L'histoire prouve qu'on ne peut pas donner carte blanche aux politiciens pendant quatre ans et que les électeurs doivent pouvoir empêcher les hausses d'impôts surprises.

Une loi sur la protection des contribuables pourrait protéger de nombreuses générations de Québécois. M. Legault doit saisir cette occasion.

Conclusion

La situation budgétaire du Québec est plus préoccupante que jamais. Avec un déficit de 13,6 milliards de dollars cette année, la trajectoire mène à une dette brute de 320 milliards de dollars en 2029-2030. La dégradation de sa cote de crédit par Standard and Poor's signifie que le gouvernement n'a plus le luxe de reporter les décisions difficiles.

Chaque année, près de 10 milliards de dollars sont engloutis dans le paiement des intérêts, au détriment des écoles, des hôpitaux et du portefeuille des contribuables.

Étant donné que la rémunération des employés représente la plus grande part des dépenses, il est essentiel de prendre des mesures concernant la taille de l'appareil gouvernemental.

Réduire les effectifs au niveau qui aurait prévalu si la fonction publique avait simplement suivi la croissance démographique, en supprimant 59 100 postes, principalement dans la bureaucratie, permettrait d'économiser environ 6,2 milliards de dollars par an.

Cet ajustement, réalisé principalement par le biais de départs naturels et en ciblant les excès administratifs plutôt que les services de première ligne, est une condition minimale pour rétablir la viabilité des finances publiques.

Mais la réduction des effectifs ne suffit pas. Le gouvernement doit également revoir ses activités, et pas seulement ses dépenses. Un examen complet des programmes, inspiré de l'exercice fédéral des années 1990, permettrait d'identifier les missions à abandonner, celles à recentrer et celles qui pourraient être confiées au secteur privé.

La création d'un poste de directeur parlementaire du budget à l'Assemblée nationale renforcerait cet effort en fournissant aux élus et aux citoyens une analyse indépendante du coût réel des projets, des subventions et des promesses électorales.

Une loi sur la protection des contribuables, obligeant tout gouvernement à obtenir l'approbation des électeurs avant d'augmenter les impôts, garantirait que les sacrifices exigés aujourd'hui ne soient pas balayés par la première tentation d'augmenter les impôts demain.

Sur le plan fiscal, le Québec doit privilégier la croissance plutôt que la surimposition. La suppression du marché du carbone (SPEDE) et la fermeture du Fonds d'électrification et de lutte contre les changements climatiques apporteraient un soulagement direct aux ménages, aux agriculteurs et aux entreprises locales, ainsi qu'une économie budgétaire d'environ 1,8 milliard de dollars.

La suppression de la TVQ sur certaines taxes éliminerait une double imposition injustifiable qui coûte plus de 270 millions de dollars par an aux contribuables.

Le remplacement des subventions aux entreprises par une réduction équivalente de l'impôt sur les sociétés ferait du Québec l'une des juridictions les plus attrayantes pour les investissements, sans favoriser quelques privilégiés au détriment de tous les autres.

Le Plan québécois d'infrastructure doit également être ramené à la réalité. En liant la croissance du PQI à l'inflation plutôt qu'à des augmentations de plus de 7 %, le gouvernement pourrait réduire la pression sur la dette de plusieurs milliards de dollars par an, tout en se concentrant sur l'entretien et la modernisation des actifs existants plutôt que sur des projets d'expansion moins urgents.

Combinées aux économies réalisées grâce à la réduction des effectifs et à la suppression de certaines subventions, ces mesures permettraient de combler le déficit de 9,5 milliards de dollars prévu pour 2026-2027 sans augmenter les impôts ni réduire les services essentiels.

Mieux encore, l'exercice proposé générerait un excédent budgétaire de 4,3 milliards de dollars.

Au total, les recommandations contenues dans le présent mémoire représentent des économies potentielles de plusieurs dizaines de milliards de dollars sur l'horizon budgétaire et un allègement fiscal de plusieurs milliards de dollars par an.

Ensemble, elles offriraient au Québec une réelle opportunité de revenir à l'équilibre dès 2026-2027, de stabiliser sa dette et de donner un peu de répit aux familles et aux créateurs de richesse.

Le gouvernement a maintenant le choix entre laisser la dette et les impôts échapper à tout contrôle ou saisir l'occasion de mettre la province sur une voie financière plus saine, plus responsable et plus prospère.